

homme puisse rougir devant ses semblables. Oui, si vous pouvez prouver qu'une enquête a été faite contre moi, que j'ai été confronté avec mes accusateurs et entendu dans ma propre défense, et trouvé coupable, puis suspendu et interdit en conséquence, je consens à être traîné par vous devant le public, la corde au cou.

Mais si vous trouvez que les suspenses, les interdits dont vous parlez n'ont été que l'œuvre de la tyrannie et de l'oppression ecclésiastique la plus déhontée; si vous voyez que dans aucun cas, les lois de l'équité la plus commune n'ont été suivies, peut-être serez vous assez honnête pour regretter de vous être mis au nombre de mes calomniateurs.

Nul prêtre du Canada n'a jamais été si constamment honoré et respecté par les évêques, les prêtres et le peuple, que moi, à l'exception de trois ou quatre jours. C'est un fait public, que j'ai été porté en triomphe des confins les plus éloignés du Bas-Canada aux rivages du Lac Huron dans le Haut-Canada.

Il n'y a pas une grande ville ni presque un seul village dans lesquels je n'aie été invité par les évêques, à parler au peuple. Et dans ces occasions, les églises,—même l'immense église de Montréal—n'étaient jamais assez spacieuses pour contenir les foules avides de m'entendre!

Je ne dis pas cela pour me vanter, comme si j'avais mérité ces honneurs; mais seulement pour vous montrer comme mes compatriotes, peuple, prêtres et évêques, étaient bons envers moi.

Les pouvoirs que l'évêque m'avait donnés, de prêcher partout et d'entendre les confessions, étaient plus étendus que ceux d'aucun prêtre, et particulièrement pendant les dernières années de mon ministère dans votre église.

En 1850, après avoir été prêtre 17 ans,—dont quatorze furent passés dans le diocèse de Québec,—quand l'archevêque actuel de Québec, le Très Rév. M. Baillargeon, partit pour Rome, la première fois, il me demanda une lettre de ma main au Pape; afin qu'il pût la présenter lui-même, avec un petit livre sur la Tempérance, que j'avais écrit; et le 18 août 1850, ce même archevêque, qui vit encore, m'écrivit de Rome: "J'ai présenté votre lettre au Souverain Pontife. Il l'a reçue, je ne dis pas avec cette bonté exquise qui le caractérise, mais plus que cela; il l'a reçue avec des marques spéciales de satisfaction et de plaisir. Il m'a prié de vous dire qu'il vous donnait sa bénédiction apostolique, pour vous et pour la sainte cause de la tempérance que vous prêchez; je suis heureux d'avoir eu de vous, pour l'offrir au Vicaire de Jésus-Christ, un livre qui a reçu de ses lèvres augustes, des paroles si solennelles d'approbation: et mon cœur est rempli de joie d'avoir à vous les transmettre."

Comme vous pouvez être tenté de nier un document qui est un si bon émoignage de la haute estime que mes supérieurs avaient de mon caractère, depuis le jour de mon ordination en 1833, jusqu'en 1850. Je mets cet important document à la fin de cette lettre. Et pour vous montrer, à vous et à tous ceux que cette ques-